

Le 6 septembre 2019

Communiqué de presse de Damien Castelain Président de la Métropole Européenne de Lille

Je remercie Madame le Maire de Lille pour son courrier dans lequel elle évoque la gratuité des transports publics. Cette question a fait l'objet de nombreux échanges lors du dernier Conseil Métropolitain.

Pour ma part, **j'ai annoncé dès le 28 juin dernier que j'ouvrais le débat sur la gratuité des transports publics au sein de notre collectivité.** J'ai demandé au comité de pilotage ayant travaillé sur la question du SDIT de poursuivre ses travaux dans ce domaine. Il doit se réunir dans les prochains jours.

J'ai également annoncé le 28 juin que je présenterai au Conseil métropolitain d'octobre une délibération sur la gratuité des transports publics lors des pics de pollution.

Notre métropole est déjà solidaire avec nos concitoyens les plus fragiles. Depuis le 1^{er} janvier 2016, nous avons mis en place une tarification sociale dont le principe est un tarif équitable où chacun contribue en fonction de ses capacités financières, avec des tarifs qui commencent à 3,15€ pour un abonnement mensuel. Aujourd'hui, avec la tarification sociale, 40% des abonnés Ilevia bénéficient de ce dispositif.

Je comprends que le débat sur la gratuité sera un enjeu des prochaines municipales. Mais il convient d'être prudent. J'ai déjà eu l'occasion de dire que la gratuité réelle n'existe pas tant il est vrai que **si c'est ne pas l'utilisateur qui participe au financement des transports au côté des entreprises, c'est le contribuable qui l'assume.** L'enjeu est de 100M€/an sur le budget de fonctionnement.

J'observe que les plus grandes métropoles françaises, dont Paris, y ont renoncé car il y a un effet d'échelle qui rend quasi-insurmontable la gratuité intégrale à une collectivité de notre taille. Mais **ce débat doit avoir lieu.**

Contact presse

Clarisse Neveu

cneveu@lillemetropole.fr

03 20 21 65 88